RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES : UN PROJET CULTUREL, ARTISTIQUE ET SPORTIF

Après concertation de la mairie et des enseignants, consultation des parents et validation par l'inspecteur de la circonscription et l'inspecteur d'académie c'est un véritable projet culturel, artistique et sportif qui sera mis en place dès la rentrée 2014 dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. 1h 30 d'ateliers avec des intervenants de 15h00 à 16h30 les mardis et jeudis. Le mercredi les enfants seront accueillis de 7h30 à 9h00 en garde périscolaire avant une matinée de cours de 9h00 à 12h00. La cantine ne sera pas assurée le mercredi et une étude de partenariat avec le Club des 8 est envisagée pour emmener les enfants y passer l'après midi. Le vendredi après midi de 15h30 à 16h30 une heure d'activité sera encadrée par le personnel communal formé dans le cadre du BAFA pour assurer des activités avec la jeunesse.

De nombreuses activités seront proposées toute l'année (théâtre, poterie, musique, yoga, tennis, contes) et permettront de favoriser le bien-être de l'enfant et sa capacité à s'épanouir. Toutes ces activités tiendront compte des différentes tranches d'âge des enfants et seront planifiées sur le semestre, ce qui permettra aux enfants de construire un véritable projet dans le temps.

Les intervenants sont des professionnels, qui ont l'expérience pour gérer des groupes d'enfants. L'intervenant en musique assurera par ailleurs deux heures dans les classes élémentaires, pendant les heures de classe.

La mise en place de ces activités est une nouveauté pour tous : municipalité, enseignants, intervenants, familles et enfants. Cela implique une nécessaire cohabitation, compréhension mutuelle et souplesse de chacun. La mairie propose aux parents délégués de faire régulièrement le point, entre chaque conseil d'école pour un retour sur l'activité (au niveau de sa forme et son organisation, en aucun cas sur son contenu qui lui est mis en place par l'intervenant spécialiste) et si besoin de procéder à des réajustements.

Une fiche de pré-inscription sera adressée aux familles en fin d'année scolaire pour évaluer l'effectif des groupes et assurer le taux d'encadrement. L'activité n'est pas obligatoire mais l'inscription implique l'engagement de l'enfant à y participer. Un guide pratique sera également élaboré pour détailler l'ensemble du fonctionnement de ces activités.

Les activités sont entièrement financées par la mairie, et intégrées dans son budget. Elles seront donc gratuites pour les familles.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	8h30- 11h30	8H30- 11h30	9H00- 12h00	8H30- 11h30	8H30- 11h30
PAUSE MÉRIDIENNE	2h00	1h30		1h30	2h00
APRÈS-MIDI	13h30- 16h30	13h00- 15h00		13h00- 15h00	13h30- 16h30
ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES		15h00- 16h30		15h00- 16h30	15h30- 16h30

SOU DES ECOLES : LOTO DU 26 AVRIL 2014

Grande réussite pour ce loto, puisqu'il aura attiré plus de 150 personnes de tout le département.
Une soirée qui sera donc bénéfique à tous les petits elginois, puisque les fonds récoltés serviront à financer les sorties de fin d'année et autres projets pédagogiques. Un grand merci à tous les participants, les bénévoles et les commerçants partenaires de cette édition 2014.

Conception : Accentonic • Rédaction : Conseil municipal
Impression : Mairie de Légny • Tirage : 270 ex • Contact : Mairie de Légny : 04 74 71 61 09

L'Elginois

Bulletin d'information n°21

Commune de Légny
Village des pierres dorées

Sommaire

• Page 1
- AGENDA
- NOUVELLE SECRÉTAIRE
- AMICALE BOULE

• Page 2
- TRAVAUX
- CLUB SOLEIL D'AUTOMNE
- INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE
- TOUR DE FRANCE

• Page 3
- NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL
- CHASSE AUX OEUFS
- APPEL AUX BÉNÉVOLES

• Page 4
- RYTHMES SCOLAIRES
- SOU DES ÉCOLES

Mairie

Le Bourg
69620 LEGNY
Tél : 04 74 71 61 09
Fax : 04 74 71 49 90

Ouverture du secrétariat
- mardi : 9h-11h30
- jeudi : 14h-16h30
- samedi : 9h-11h30

Permanence de Madame le Maire
- samedi : 9h-11h30 sans rendez-vous
- lundi au vendredi sur rendez-vous

AGENDA

8 mai	Cérémonie de l'Armistice du 8 mai 1945 – Monument aux morts
25 mai	Elections européennes – Salle des fêtes
28 juin	Fête de l'école de 10h à 15h – Salle des Fêtes
4 juillet	Concours de boules nocturne mixte – 19 h boulodrome
12 juillet	Festivités 14 juillet à 19h00 – Repas Salle des Fêtes
17 juillet	Passage du tour de France aux Ponts Tarrets (vers 15h00)

VIRGINIE MARCOU, UNE NOUVELLE SECRÉTAIRE DE MAIRIE !

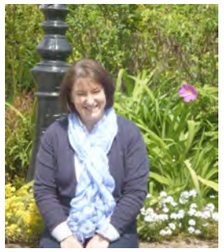

C'est une bonne nouvelle pour notre commune qui accueille Virginie Marcou en tant que secrétaire de mairie. Dépendant actuellement du centre de gestion du Rhône (CDG), Virginie a découvert notre commune dans le cadre des interventions de remplacement que nous avons confiées au CDG. Présente deux jours par semaine, Virginie prendra pleinement ses fonctions le 1er septembre prochain et pourra ainsi mettre au service de notre commune ses qualités relationnelles et ses compétences professionnelles, ayant été secrétaire dans le Tarn pendant plusieurs années, avant de rejoindre notre région suite à la mutation professionnelle de son époux.

AMICALE BOULE DE LÉGNY : CONCOURS DE LA FERME AUBERGE DES GRANGES

Rendez-vous attendu de cette période de Pâques, l'Amicale Boule de Légny a organisé le samedi 12 avril son traditionnel concours de boules lyonnaises. 30 doublettes composées de joueurs locaux et même de Lyon ont débuté la compétition dès le coup de sifflet de 8 h. Deux parties se sont déroulées le matin avant d'aborder les parties directement éliminatoires de l'après midi. Comme il se doit, la pause de midi s'est déroulée à la Ferme Auberge des Granges où Cédric et Lucie proposaient un excellent repas. Pour les perdants du grand concours un deuxième concours appelé « complémentaire » était organisé. C'est très tard dans la soirée que les vainqueurs des deux concours furent connus. C'est la jeunesse qui l'emporta car Dylan Laverrière, jeune elginois, associé à un autre jeune joueur de Lamure remporta une très belle finale. Du côté du complémentaire c'est une doublette féminine qui l'emporta. Comme le veut la tradition le président Dominique Cordier et Cédric Charpin donateur du concours remirent les très nombreux lots à tous les finalistes. Tous les participants rentrèrent chez eux heureux d'avoir passé une excellente journée dans un cadre sympathique avec bouteilles, fleurs, coupes et bons pour des repas à la Ferme Auberge. Le rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain à la même époque.

Amicale Boule : les lauréats

CLUB SOLEIL D'AUTOMNE : SUCCÈS DU CONCOURS DE BELOTE

Samedi 29 mars le Club Soleil d'Automne organisait son concours de belote annuel. C'est un gros pari pour nos « anciens » que d'organiser une telle manifestation. Le travail commence bien avant le jour du concours avec l'achat des lots, la distribution des affiches, la mise en place des tables de jeux et de la buvette, l'organisation de la tombola, la préparation du casse croûte, etc….
Il convient également d'attirer un maximum de joueurs donc il faut durant tout l'hiver aller jouer dans d'autres villages pour faire acte de présence…. Quel programme !
Quelle organisation sans faille ! 60 doublettes étaient prévues et 58 furent présentes. Trois parties à jouer à la « vache », c'est ainsi que se nomme ce type de jeu de belote. Ensuite il faut établir le classement au point près et attention aux erreurs….
Les gagnants remportèrent des jambons ensuite toutes les équipes étaient primées car au Club Soleil d'Automne on ne repart pas les mains vides. Comble du comble il vaut même mieux être dernier car ceux-ci partirent avec un magnifique panier de légumes….C'est aussi la tradition au Club !
Une fois les résultats proclamés et les lots distribués il faut faire le tirage de la tombola et là aussi les lots étaient nombreux.
Et ce n'est pas fini….. Toutes les équipes étaient conviées au traditionnel casse croûte offert par le Club. Ouf ! Il était temps de terminer car à n'en pas douter c'est une dure journée magnifiquement organisée par un Club Soleil d'Automne dynamique.
Bravo à nos aînés et rendez-vous l'an prochain.

Des joueurs en pleine action

ECOLE « LES PETITS ELGINOIS » : INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2014

Si vous avez un enfant né entre le 1er janvier et le 31 décembre 2011, vous pouvez l'inscrire dès maintenant pour la rentrée scolaire 2014, en petite section de maternelle.

Pour cela vous devez :

1. Faire une **pré-inscription en mairie**, avec votre livret de famille.
2. Prendre un RDV avec la Directrice de l'école pour faire l'inscription (avec le **certificat de pré-inscription** fait en mairie, ainsi que le **carnet de santé** de votre enfant – Les vaccins doivent être à jour).

Si vous arrivez sur la commune et souhaitez inscrire votre enfant dans notre école (quelle que soit sa classe), la procédure est la même. Vous devrez en outre nous remettre un certificat de radiation de son ancienne école, ainsi que son dossier scolaire.

ATTENTION TRAVAUX SUR LA RD 338 LE 4 JUIN

Le 4 juin 2014 (sauf si c'est repoussé en cas d'intempéries), le Conseil Général du Rhône va refaire la couche de roulement en enrobé de la route départementale 338 au niveau de la montée de la Pompe sur la commune de Légny. Les travaux sont prévus sur une seule journée. La largeur de la chaussée et la dangerosité du site obligent, pour des raisons de sécurité, à fermer la section de la RD 338 pendant les travaux. Une déviation traversant notre commune sera mise en place. Tous les véhicules venant de Villefranche sur Saône par la RD 338 (sauf les poids lourds ayant emprunté la déviation par la RD 306 et la RD 30 Anse) seront déviés sur la RD 19 puis la RD 385 en traversant Chessy Les Mines. Tous les véhicules légers venant des Ponts Tarrets emprunteront la RD 19 (Chessy Les Mines) pour rejoindre la RD 338 pour se rendre à Villefranche.

ENFOUISSEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE : LES TRAVAUX REPRENNENT EN MAI

Démarrage le mois prochain pour Tanay et St Paul
En mai, débuteront les travaux d'enfouissement des réseaux électriques. Ce chantier commencera par le chemin de Tanay pour 6 semaines d'intervention pour le génie civil. Suivront ensuite pour la même durée les travaux sur le chemin de Saint Paul. La fin prévisionnelle du chantier, incluant les raccordements souterrains et la dépose des mats, est prévue pour octobre.

JEUDI 17 JUILLET PASSAGE DU TOUR DE FRANCE À LÉGNY :

Pour la deuxième année consécutive le Tour de France passera aux Ponts Tarrets. L'étape longue de 185,5 kms partira de Bourg en Bresse et arrivera à Saint Etienne. Les coureurs passeront successivement au Saule d'Oingt, Oingt, Le Bois d'Oingt et les Ponts Tarrets. Ils traverseront le carrefour de la D 39 – D 338 et celui de la D 338 – D 385 aux alentours de 15h00 (horaire prévu par l'organisation du Tour). Ils se dirigeront ensuite vers Le Breuil, Chessy et Châtillon. Le passage de la caravane publicitaire se fera quelques heures avant.

UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL : QUI FAIT QUOI ?

Depuis les dernières élections municipales des 23 et 30 mars 2014 un nouveau Conseil Municipal siège à Légny. Ce tableau vous permettra de connaître la nouvelle répartition des différentes compétences et commissions communales.

Sylvie Jovillard – Maire – Chazel
Déléguée Intercommunale
Vice-Présidente de la Communauté de Communes Beaujolais-Pierres Dorées
CCAS (Action Sociale)
CAP Génération et Petite Enfance
Urbanisme et Grands Travaux
Finances et Impôts

Jean Claude Delestra – Les Grandes Terres
1er Adjoint Suppléant du Maire pour l'Intercommunalité
Voirie Intercommunale,
Finances
Eaux Pluviales et eaux usées
SAVA (assainissement), Agriculture

Dominique Cordier - Tanay
Enfance – Jeunesse - Ecole
Communication et relation avec les associations
Aménagements extérieurs (Aire de jeux….)
Conseil Municipal des Jeunes

Christelle Benoit – Les Ponts tarrets
Syndicat des eaux
Maison de retraite Jean Borel
Conseil Municipal des Jeunes
Office du Tourisme
Armée

Carole Boulon – Route du Margand
Maison de retraite Jean Borel
Transports rentrée scolaire
Grands travaux
Impôts
SAVA (Assainissement) : suppléante

Jacqueline Chevalier – Le Bourg
CCAS (Action Sociale)
Communication
Grands Travaux, Fleurissement
Impôts
Office du Tourisme

Michel Curtil – Boitrolles
Urbanisme
Grands Travaux
Impôts

Véronique Franceschi - Varina
SYDER (Éclairage public)
Transports rentrée scolaire
Impôts

Alexandrine Lac – Les Granges
CCAS (Action sociale)
CAP Génération
Communication
Finances

Patricia Montarde - Le bourg
ADMR
Aménagement espaces extérieurs
Communication

Magali Pérot - Les Brosses
Club des 8
Fleurissement

Olivier Thévenet - Lotissement Le Clos
SAVA (Assainissement)
Syndicat des eaux
École
Aménagement espaces extérieurs, Grands travaux

Délégués non élus:

- **Olivier Morin** pilotera la Commission des Finances.
- **Michelle Terraillon** est déléguée, dans la commission Enfance/Jeunesse, au groupe de travail sur le Conseil municipal des Jeunes.
- **Michel Vieux** s'occupera de la voirie communale, de l'entretien des bâtiments communaux et de la gestion de la salle des fêtes le temps nécessaire de former un successeur.

CHASSE AUX ŒUFS : UNE BELLE JOURNÉE DANS LA FORÊT DE LA FLACHÈRE

Depuis de nombreuses années la chasse aux œufs est organisée le dimanche de Pâques dans la forêt de la Flachère. C'est l'occasion de venir faire une promenade sympathique en famille. Attention une règle devait être respectée afin de laisser une chance à tous : pas plus de 6 œufs par personne. Les plus chanceux ont même pu trouver les œufs magiques qui permettaient de gagner des lots sympathiques. Même les plus petits purent participer en cherchant des œufs en chocolat répartis sur un parcours qui leur était réservé.
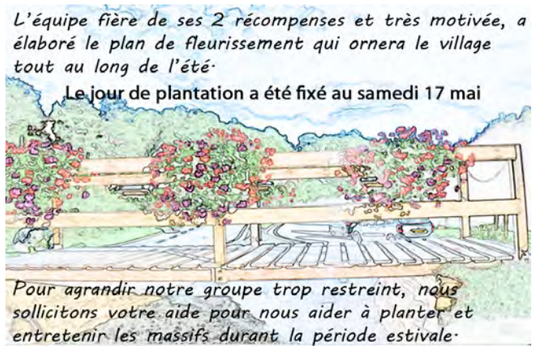
COMITÉ DE FLEURISSEMENT : UN APPEL AUX BÉNÉVOLES